



Les rencontres avec des auteurs

Au cours de l'année 2015-2016, la Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice propose des rencontres autour d'un.e auteur.es et de leur publication récente. Au cours de ces rencontres, les échanges se structureront autour de :

Vendredi 6 novembre 2015

Hans CLAUS, directeur de prison, secrétaire de l'association *Les maisons*, artiste (Belgique) ;
Gérard DE CONINCK, ancien directeur de l'établissement pénitentiaire de Lantin (Belgique), maître de conférence à l'Université de Liège, membre du Conseil central de surveillance des prisons.

A partir des ouvrages de ces deux auteurs, les échanges avec la salle permettront d'esquisser les frontières d'une politique pénitentiaire voisine de la nôtre, et de proposer, au travers de l'exemple concret des Maisons de détention, sa refonte en profondeur.

Vendredi 4 décembre 2015

Pierre-Victor TOURNIER, Directeur de recherche au CNRS (en retraite)

Plus d'un an après la loi du 15 août 2014 instaurant, entre autres, la peine dite de contrainte pénale, les échanges permettront de dresser un premier bilan de cette mesure, et de déterminer si cette loi est effectivement celle du « petit nombre » pour reprendre les propos de l'auteur.

2 autres rencontres sont prévues en 2016 ; le programme sera diffusé dans les prochaines semaines.

Infos complémentaires et inscriptions : farapej@farapej.fr / 01.55.25.23.75.

Accueil : l'accueil des participant.es est prévu pour 18h45 ; une collation sera proposée.

Lieu : Siège de la FARAPEJ – 22, rue Neuve des Boulets, 75011 Paris

Accès : Métro lignes 1, 2 ou 6 (Nation) ; Métro ligne 9 (Rue des Boulets)

Hans CLAUS



Les Maisons. Vers une approche pénitentiaire durable.

La politique pénitentiaire du 21^e siècle demeure très conservatrice. A travers l'investissement de milliards d'euros dans la construction de nouvelles prisons, le gouvernement continue à opter pour des établissements classiques : uniformes, à grande échelle et avant tout basés sur la sécurité. Les connaissances sur l'impact négatif de ces établissements pénitentiaires de

grande dimension ont pourtant progressé, de même que celles relatives à leur influence sur les détenus et la sécurité, pendant leur séjour en prison et après.

Au travers du projet « *Exécution différenciée de l'exécution des peines* », quelques personnes issues du monde pénitentiaire, accompagnées de chercheurs, étudiants, politiciens, architectes et détenus se sont mises à la recherche d'alternatives réalisables.

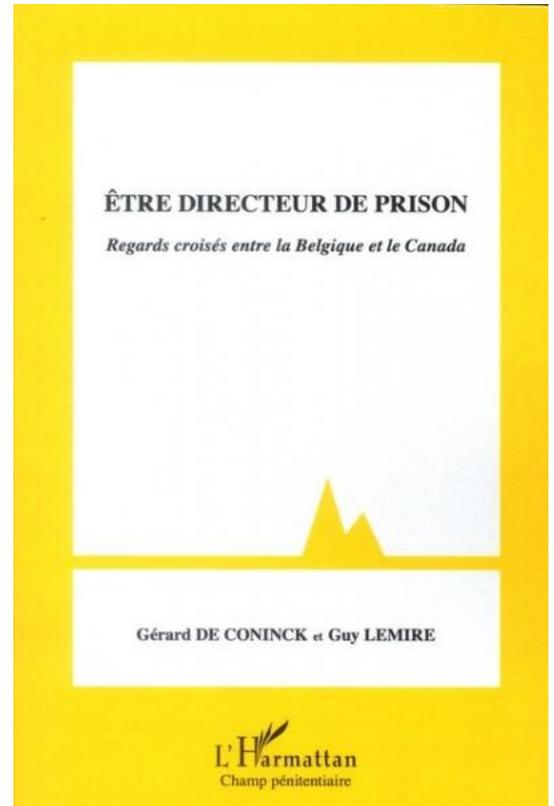
Cette publication présente leurs décisions concrètes et les projets pilotes qui ont été élaborés et pour lesquels elles demandent à présent un 'permis de bâtir'. L'ouvrage offre des réponses infrastructurelles, un plan de dotation en personnel, des propositions juridiques, des plans, des maquettes, des calculs et des tableaux. Une grande attention est également accordée aux oppositions que suscitera ce projet. les prétendus coûts supplémentaires de la détention à petite échelle ou le syndrome du « *not in my backyard* ».

Hans CLAUS (dir.), Kristel BEYENS, Ronny DE MEYER, Marjan GRYSOEN, Liesbeth NAESSENS, *Les maisons. Vers une approche pénitentiaire durable*, éd. ASP Éditions, 120 p., 2015.

→ Plus d'informations : www.dehuizen.be, ou www.hansclaus.be

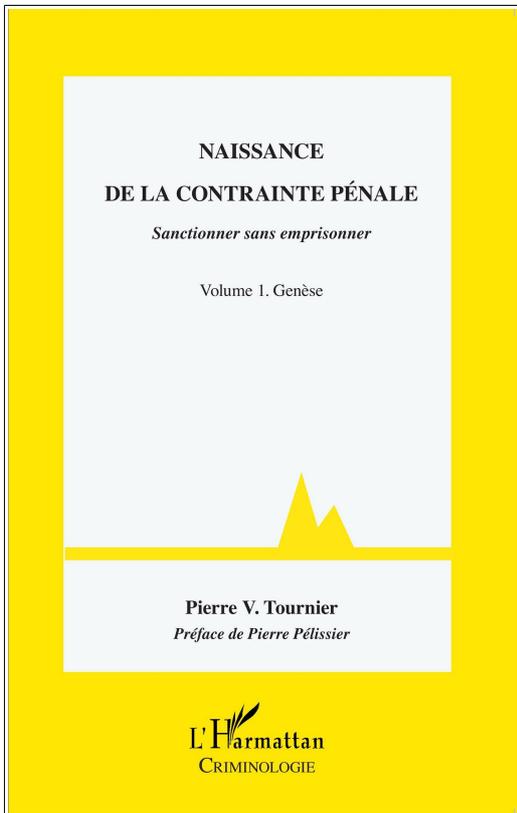
Gérard DE CONINCK

Si les ouvrages sur les prisons ne manquent pas, l'échange de deux amis directeurs de prison - l'un belge et l'autre canadien - sur leurs expériences est original à plus d'un titre. Ils n'adoptent pas la posture d'une confession mais livrent une réflexion constructive basée sur des constats graves et urgents. C'est de la souffrance pénitentiaire dont ils témoignent mais aussi d'une volonté de sortir le monde carcéral des ornières, des solutions à la mode et de l'habitude ou de l'indifférence. Alors que tout sépare ces deux directeurs - les pays, leurs histoires et personnalités, la période de direction - ils dénoncent les lacunes importantes d'une même voix tout en proposant des adaptations légales et réglementaires, faisant une place importante aux droits de la personne détenue, aux attentes du personnel de surveillance pénitentiaire.



Gérard de CONINCK, Guy LEMIRE, Être directeur de prison. Regards croisés entre la Belgique et le Canada, éd. L'Harmattan, coll. Criminologie, 246 pages, 2011.

Pierre-Victor TOURNIER



Extrait de la quatrième de couverture

En application de la loi du 15 août 2014 sur l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales, tout auteur majeur d'un délit, encourant une peine d'emprisonnement de cinq ans ou moins peut, aujourd'hui, être condamné à la « *contrainte pénale* ». Le condamné devra alors se soumettre, pendant une période comprise entre six mois et cinq ans à des mesures de contrôle et d'assistance, en milieu ouvert, ainsi qu'à des obligations et interdictions particulières destinées à prévenir la récidive. C'est dans un texte publié le 1^{er} juillet 2006 que Pierre Victor Tournier proposa la création d'une nouvelle forme de probation qu'il appellera, plus tard, « *contrainte pénale appliquée dans la communauté* ».

Cet ouvrage retrace la genèse de cette nouvelle sanction et met en évidence les obstacles rencontrés par un projet qui, selon les termes d'Antoine GARAPON « *fait rupture, mais ne va pas intellectuellement jusqu'au bout de ses propositions* ». Rendez-vous manqué par la Gauche ou premiers pas hésitants vers une nouvelle échelle des peines où la prison deviendrait l'alternative, en dernier recours, à la contrainte pénale pour les délits ?

Pierre-Victor TOURNIER, *Naissance de la contrainte pénale. Sanctionner sans emprisonner. Volume 1. Genèse* (236 p.), *Volume 2. Archives* (228 p.), éd. L'Harmattan, coll. Criminologie, 2015.

→ Plus d'informations : <http://pierre-victortournier.blogspot.fr/>